

Lutter contre les dartres du veau avec l'aide de lumière UV-C

Les dartres (trichophytie) sont des lésions cutanées superficielles contagieuses causées par un champignon menant à des changements typiques. Les dartres peuvent être transmis aux humains, particulièrement aux enfants.

La lutte contre les dartres avec l'aide de la lumière UV-C est très prometteuse. La contamination a même pu être éliminée partiellement ou entièrement dans les exploitations extrêmement atteintes.

Un tube fluorescent dans un support pour locaux humide étanche et résistant aux rayonnement UV-C avec radiation directe et doté d'un ballast électronique est utilisé. L'indice de protection doit être de II, IP 65. La lampe germicide doit émettre un rayonnement UV-C (36W / T8 / G13).



Il est conseillé d'utiliser une lampe pour 15 à 25 m² de surface. Dans le cas d'une forte contamination, il est conseillé de l'allumer pour une durée de 6 à 8 heures par jour, idéalement la nuit avec l'aide d'une minuterie. Afin d'éviter le développement de champignons, 2 à 4 heures d'illumination suffisent quotidiennement. Les lumières doivent être positionnées à une hauteur de 250 à 300 cm et accrochées uniformément au-dessus des boxes.

Le **nettoyage** est le plus important. Il devrait être effectué au moins une fois par semaine en nettoyant les lampes avec un chiffon humide. Les pertes de rayonnement par la poussière peuvent être ainsi réduites.



ATTENTION: le rayonnement direct sur l'œil humain doit être impérativement évité! Il peut engendrer une inflammation des conjonctives. Les fortes douleurs de l'œil apparaissent seulement après 5 à 12 heures, comme après le soudage. Il est impératif de s'adresser à un médecin le plus vite possible !

Législation: Extrait de la fiche thématique Protection des animaux OFAG « Valeurs et mesure du climat dans les locaux de stabulation pour bovins » 6. Éclairage

Les lampes à UVC (ultra-violet) utilisées pour la désinfection de l'air des locaux de stabulation ne peuvent pas remplacer la lumière du jour, le spectre de longueurs d'ondes des lampes à UVC ne correspondant pas au spectre de la lumière du jour permettant l'orientation dans l'espace. Il faut veiller à maintenir une distance entre la lampe (partie inférieure) et les animaux (tête et dos) d'au moins 1,2 m. Dans les locaux de stabulation de faible hauteur, les animaux doivent être protégés par des écrans (réflecteurs au bas des lampes) contre un rayonnement direct à trop courte distance. Les animaux ne doivent être exposés qu'à un rayonnement indirect, de façon à n'être atteints que par des rayons dispersés. Le rayonnement direct sur les yeux et la peau de l'animal ou de l'homme peut, suivant la sensibilité individuelle ainsi que l'intensité du rayonnement, entraîner des conjonctivites de même que la formation d'érythèmes (rougeurs inflammatoires de la peau). Les lampes à UVC ne doivent donc pas être en service lorsque le personnel pénètre dans le local de stabulation (interrupteur de sécurité branché sur la porte). La distance entre les lampes à UVC dépend de la puissance de chaque lampe et par conséquent de l'intensité du rayonnement, qui diffère suivant les modèles.

Corsin Willi, Product Manager Rindviehmast, Meliofeed AG (melior)